

o.220.70  
o.248.1  
o.248.3  
o.299 - 54 - GW/sl  
o.299 - 62  
o.285 - 26  
o.299 - 23

3003 Berne, le 11 mai 1983

Tour d'horizon avec la Croix-Rouge suisse (CRS)

(6.5.1983)

Participants CRS: M. Bucher (B), secrétaire général  
Mme Wenger (mw) et  
M. Wenger (W)

Participants AH: MM. Blaser (BL), Strub (SW) et Girardet

Sujets:

- 1) - actions / projets dans les pays suivants:  
Mexique, Kampuchea, Thaïlande, Inde, Pakistan,  
Ghana, Sri Lanka, Pérou, Niger et Liban
- 2) - moyens financiers
- 3) - coopération CRS - AH

1) Actions/projets

MEXIQUE

La CRS a demandé, par lettre du 2.5.83, si l'AH était disposée à soutenir une action en faveur des réfugiés guatémaltèques au Mexique.

W se réfère à des contacts avec le CN Bäumlín et à la proposition de CARITAS et de l'EPER invitant la CRS à entreprendre une action médicale en faveur des réfugiés au Mexique. La CRS ne dispose toutefois pas de moyens suffisants pour financer elle-même cette opération qui, selon W, est indispensable compte tenu de l'inactivité du HCR et de l'UNICEF. La Croix-Rouge mexicaine, jugée inefficace, ne permet pas à la CRS d'agir par ce moyen là.

BL évoque le problème politique délicat que pose l'action envisagée et notamment:

- que les organisations caritatives étrangères ne sont pas admises,
- qu'à part le HCR et l'UNICEF, le seul canal toléré est l'Eglise,
- qu'une réponse probablement positive sera donnée à Terre des hommes Lausanne, cette organisation ayant trouvé moyen d'utiliser les structures de l'Eglise et renonçant, de plus, à toute publicité,
- que le problème des 50'000 réfugiés existe réellement mais doit être placé dans le contexte des 18 millions de réfugiés dénombrés par le HCR.

#### DECISION:

La CRS peut s'engager mais sans l'aide financière de la Confédération. Voir notre lettre du 10.5.1983.

#### C A M B O D G E

Se basant sur l'accord du 9.11.82 avec la Croix-Rouge cambodgienne, la CRS souhaite mettre à disposition de l'hôpital de Kompong-Cham un médecin, une infirmière, du matériel médical et des médicaments. Durée 9 mois.  
Coût: Fr. 575'000.--. Contribution demandée: Fr. 300'000.--

BL relève qu'il s'agit là, comme pour le Mexique, d'un projet délicat sur le plan politique. Bien que l'AH soit apolitique, il est indispensable de nuancer. Il y a d'ailleurs d'énormes besoins identiques dans des pays moins controversés. Il évoque aussi la lettre de l'Ambassadeur Brunner de novembre dernier. W insiste sur l'efficacité de l'étroite coopération CRS - CR suédoise et CICR. BL s'étonne de cette affirmation en se référant aux dires d'A. Hay selon lesquels la CRS aurait compliqué la tâche du CICR au Cambodge. W et B protestent en indiquant que Monsieur Hay visait la Ligue et non la CRS ! Ils se disent prêts à fournir un document du CICR recommandant l'action de la CRS au Kampuchea.

#### DECISION

Si la CRS peut nous fournir la recommandation en question, BL reprendra cette affaire avec les différents services du Département en leur soumettant un préavis favorable.

#### DEVELOPPEMENT

M. Allgöwer du CICR prend contact le 9.5.83 avec BL et l'assure que l'action CRS est non seulement recommandée par le CICR mais que les équipes travaillent en étroite collaboration. M. A. Hay, contacté par BL, confirme résolument ces indications. La procédure de consultation peut être engagée.

T H A I L A N D E

"mobile Augenlinik" et "mobile Zahnklinik"

La CRS entend prolonger, une dernière fois, ces deux actions jusqu'à la fin de l'année. Coût total: Fr. 240'000.--.

DECISION

D'accord: voir lettre du 10.5.1983

I N D E

Les récents troubles dans la province d'Assam auraient provoqué 2000 - 3000 orphelins. La CR indienne, une des meilleures sociétés CR selon W, a fait appel à la CRS en vue de la construction rapide de pavillons pour loger ces orphelins. Les plans seront disponibles au début de l'été.  
Coût probable: Fr. 400'000.--.

DECISION

En principe oui, cadre: Fr. 400'000.--. La CRS nous présentera les divers plans et budgets le moment venu. Ev. reko si cette région est accessible aux étrangers.

P A K I S T A N

La CRS envisage l'aménagement et l'installation d'un dispensaire pour soigner les maladies des yeux à Mardan, près de Peshawar, et la mise sur pied d'un service de dépistage dans les camps. Coût: Fr. 250'000.--, y.c. les salaires du médecin et de l'infirmière suisses. Durée: 6 mois, puis remise du projet à une société CR soeur. Questionné sur l'efficacité du Croissant-Rouge pakistanaï, W fait part d'une certaine réserve.

DECISION

La CRS nous présente une demande. BL examinera avec le Dr. Frei l'opportunité de créer un centre à faible distance de l'hôpital CICR de Peshawar.

G H A N A

BL et SW orientent sur le projet du Corps. W. informe que son collaborateur, M. Köpflî, se rendra prochainement à Accra et demande si ce voyage ne peut pas être combiné avec la prochaine mission SW. BL et SW: excellente idée. Les dates de voyage sont échangées.

S R I L A N K A

BL est disposé à examiner les demandes que W pourrait présenter au retour de son prochain voyage à Sri Lanka. Conditions: correspondre aux critères de l'AH.

P E R O U

BL donne connaissance de l'accord d'assistance récemment conclu avec le Pérou et dépeint les 2 fléaux qui se sont abattus sur ce pays: inondations au nord, sécheresse au sud.

La Ligue a lancé un deuxième appel le 20.4.83. W assure que la CR péruvienne travaille sérieusement mais que ses moyens s'épuisent, ce que confirme d'ailleurs M. Frisch, de retour de sa mission dans ce pays.

DECISION

Contribution de Fr. 100'000.--; la CRS nous adressera ces prochains jours une demande formelle.

N I G E R

BL relève qu'il s'agit d'un projet où la coopération CRS - ASC peut donner d'excellents résultats, selon le schéma:

SKH baut  
SRK betreibt.

BL souhaite aller de l'avant et propose, au besoin, une reko conjointe avec la CRS. Le 9.5.83 W informe BL que la CR allemande semble s'occuper de ce projet. W propose une action identique au Malawi.

DECISION

Le projet Niger est abandonné. L'action Malawi doit être étudiée. GW est chargé de rassembler les premières informations.

L I B A N

mw commente en quelques mots son rapport de mission du 21.3.1983 et demande si l'AH est disposée à maintenir son aide (Fr. 950'000.-- de 1977 à 1981).

BL lui fait part de ses réserves, en particulier

- projet surdimensionné, trop éloigné du centre, dans un des meilleurs quartiers, fief de la minorité au pouvoir,
- "Père Georges verkauft gut": mais pas toujours d'une manière transparente,
- pas de rapports annuels sur les activités et les comptes de Beit Chebab.

De plus, BL relève que le Liban a largement bénéficié de notre aide l'an passé (12 Mio) et qu'il n'est pas impossible qu'une nouvelle assistance soit nécessaire dans les mois à venir. Enfin, vu nos moyens limités, nous ne pouvons pas nous engager à si longue échéance et que ce projet, sans en contester l'utilité, n'est pas de première urgence.

DECISION

Pas de contribution de l'AH. B dit vouloir réfléchir à la lumière des remarques BL et, au besoin, reprendre contact avec nous.

2) Moyens financier

W signale que la contribution 1983 est déjà fortement entamée. 737'000 francs seraient engagés. B saisit cette occasion pour aborder la question des moyens financiers dont dispose la CRS. Il relève en particulier les points suivants:

- la contribution annuelle n'a pas subi d'augmentation véritable au courant de ces dernières années. Seul le renchérissement a été compensé.
- les appels, en particulier de la Ligue, se font de plus en plus nombreux et pressants.

La CRS se trouve dans une situation financière délicate et B, qui cite les tâches confiées à la Confédération (BB 1951), demande

" eine wesentliche Erhöhung des Bundesbeitrages".

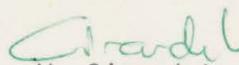
BL prend note de cette requête et signale que des démarches sont actuellement en cours en vue d'augmenter les moyens en faveur des activités opérationnelles du CICR, de la CRS et du ASC. La CRS introduira une demande formelle au sujet de cette augmentation.

Evolution de la contribution annuelle à la CRS:

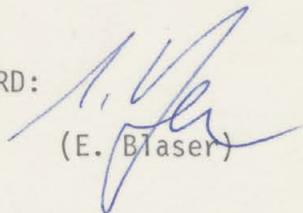
	1973	Fr. 1'000'000.--
	1974	Fr. 1'000'000.--
	1975	Fr. 1'000'000.--
	1976	Fr. 1'200'000.--
	1977	Fr. 1'200'000.--
	1978	Fr. 1'200'000.--
	1979	Fr. 1'400'000.--
	1980	Fr. 1'400'000.--
	1981	Fr. 1'400'000.--
	1982	Fr. 1'500'000.--
	1983	Fr. 1'500'000.--
budget	1984	Fr. 1'500'000.--

3) Coopération CRS - AH

BL exprime le souhait qu'à l'avenir la CRS remplace la multitude de petites actions par quelques grands projets. Il rappelle à ce sujet la disponibilité des services de l'AH et du Corps en particulier.

  
W. Girardet

POUR ACCORD:

  
(E. Blaser)